

PORTES OUVERTES 2018

Collège public Paul Eluard

Mûr de Bretagne - Guerlédan



*section sportive canoë-kayak
langue et culture régionale : culture bretonne*



02 96 28 50 74

ce.0220032r@ac-rennes.fr

collège
Paul Eluard
académie
Rennes
Éducation
nationale

www.college-pauleluard-murdebretagne.ac-rennes.fr



Présentation du collège

Cadre propice au travail :

- environnement calme et verdoyant
- locaux entièrement rénovés ou neufs
- desserte par transports scolaires (85% des élèves)

Equipe pédagogique stable, particulièrement investie

Aide aux élèves :

- 3 heures d'Accompagnement Personnalisé en 6^{ème}
- 4 heures d'Accompagnement Personnalisé et d'EPI à partir de la 5^{ème} et jusqu'en 3^{ème}
- aide individualisée pendant les heures de permanence
- «Devoirs Fait» : 2 heures hebdomadaires pour les élèves volontaires ; groupes de 12 élèves maximum

Equipe éducative complète :

Conseiller Principal d'Education et assistants d'éducation, infirmière, Assistante Sociale scolaire, Psychologue de l'Education Nationale

Environnement Numérique :

- Espace Numérique de Travail (TOUTATICE), accessible aux élèves et aux parents (Cahier de texte électronique et cours en ligne / Agenda du collège et messagerie scolaire / Accès et réservation des ressources du CDI / Suivi des absences et relevés de notes / Communication avec les élèves et leurs familles / Accès direct à toutes les actualités du Ministère (EDUSCOL), de l'Académie et du Conseil Départemental)
- Equipement numérique : 2 salles équipées de 2 X 15 postes (informatique, technologie), CDI et 10 postes, tableau ou vidéoprojecteur interactif dans chaque salle, tablettes numériques
- Projets pédagogiques interdisciplinaires avec environnement numérique

Section sportive Kayak :

- Section Sportive scolaire locale de Kayak en 6^{ème} et 5^{ème}
- 3 à 4 heures hebdomadaires, encadrées par un animateur sportif du club

Ateliers culturels, clubs, sorties pédagogiques :

- Activités sur la pause méridienne (clubs, jeux, foyer, sports extérieurs)
- Association sportive le mercredi après-midi, encadrée par 2 professeurs avec rencontres inter collèges et clubs (futsal, basket ball, step)
- Séjours et sorties pédagogiques : différents compte-rendus sur le site du collège

Ancrage important dans la vie locale et de nombreux partenariats :

- Club de kayak de Mûr de Bretagne
- Comité de jumelage de Mûr de Bretagne (Sarria – Galice)
- Amicale Laïque
- Entreprises locales, dans le cadre du Parcours Avenir
- Complexe sportif Départemental
- Associations (Rayons de soleil, Bouchons de l'espoir, club Scrabble de l'amitié, Sauver la chapelle sainte Suzanne)

Projet d'établissement 2017-2020

Collège Paul Eluard

Mûr de Bretagne - Guerlédan

Socle commun
de connaissances, de compétences, de culture

Estime de soi et confiance

Citoyenneté

Le collège Paul Eluard est un établissement où chaque élève réussit

Objectifs

- ▶ Maintenir l'accompagnement exigeant, bienveillant et positif des équipes pour tous, quels que soient les besoins ou situations spécifiques
- ▶ Stabiliser, sécuriser et pérenniser les taux de affectation post-3^{ème} et les taux de réussite à l'examen
- ▶ Multiplier les espaces de réussite pour chaque élève au cours des 4 années de scolarité

Actions

- Pratiques pédagogiques fondées sur la différenciation
- Choix de débouchements de classe et animations pédagogiques
- Collaboration équipe pédagogique / équipe éducative (accompagnement au travail personnel...)
- Espaces variés de réussite (classes, ateliers sur méridienne, Association Sportive options, programmation des séjours pédagogiques)
- Tissu dense de projets et d'actions interdisciplinaires tout au long de la scolarité
- Parcours collégien sécurisé et fluide : Programme Annuel d'Information et d'Orientations, détermination de l'accompagnement à l'orientation pendant les 4 années de collège
- Liaisons école/collège/lycées structurées et actives
- Suivi rigoureux des situations individuelles (commissions hebdomadaires); recon-
- naissance de l'élève, de ses besoins spécifiques et de son inclusion (PPREPAL, PPS)
- Implication des familles dans la vie du collège

Le collège Paul Eluard s'inscrit dans une démarche de développement durable.

Objectifs

- ▶ Répondre sur la rénovation BBC et HQE des bâtiments du collège
- ▶ Concrétiser les problématiques liées aux interactions entre l'environnement, la société, l'économie et la culture
- ▶ Impulser et nourrir progressivement et collectivement l' réflexion systémique & le séco-gestes du quotidien : être acteur au quotidien, dans la réflexion, l'apprentissage et la pratique
- ▶ Formaliser cette démarche par la labellisation institutionnelle (académique, départementale)
- ▶ Poursuivre les pratiques engagées par les familles et l'école (tri sélectif, recyclage...)
- ▶ Optimiser les projets pédagogiques et éducatifs existants et structurer leurs convergences : jardin potager, théâtre à insectes, collecte de papiers...

Actions

- Éducation au Développement Durable : actions pédagogiques et éducatives en classe et hors la classe, élèves et adultes : bandes dessinées qui favorisent l'identification des usages et leur observation, ateliers sonnerie/rjdnages sur la méditerranée; animations pédagogiques sur les bio-déchets et l'éco-pâturage; circuits courts et produits locaux privilégiés
- CESC et projet de maîtrise des déchets : papier & consommables, alimentaires, déchets verts
- Gestion différenciée des espaces verts : plan d'action engagé avec le Conseil Départemental des Côtes d'Armor et des partenaires locaux

Le collège Paul Eluard est un établissement paisible et dynamique.

Objectifs

- ▶ Maintenir le climat de bienveillance
- ▶ Conforter le bien-être au collège, générateur d'envie de travailler et de s'inscrire en confiance et en sécurité
- ▶ Renforcer l'apprentissage progressif à l'autonomie et au vivre ensemble
- ▶ Ancrer les collégiens dans leur territoire

Actions

- Conseil de la Vie Collégienne actif et connu par les élèves, les familles et les personnels : programmation annuelle d'actions de solidarité, de convivialité et de fabrication
- Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté : instancé et piloté par les équipes médico-sociales enseignantes & de vie scolaire; formation à la médiation; vivre-ensemble; relations filles/garçons puberté; éducation à la Sécurité Routière; actions de solidarité (cross, collecte de bouillons etc.); partenariats;
- Acquisition progressive de l'autonomie sur les 4 années et focus pour les élèves de 3^{ème}, futur lycéens
- Remise à disposition des activités proposées sur la méditerranée, avec couverture intergénérationnelle
- Règlement intérieur, outil de médiation partagé: graduation des punitions intermédiaires
- Mobilisation de moyens matériels d'aide entre pairs (atelier Lexbar)
- Ouverture à l'environnement immédiat (associations locales)
- Développement de l'expression de soi (ateliers sur la méditerranée)

PARCOURS DE
REUS SITE

CLIMAT SCOLAIRE

DEVELOPPEMENT
DURABLE

COLLEGE DU
NUMERIQUE

Objectifs

- ▶ Développer l'éducation numérique et la culture du numérique
- ▶ Développer les pratiques et usages numériques
- ▶ Développer l'équipement numérique

Actions

- Développement des usages des outils digitaux nomades (tablettes, portables...)
- Développement des projets interdisciplinaires: travail en équipe, partage de pratiques interactives avec et entre les élèves, autonomie des élèves
- Formation numérique pour tous les personnels & inscription aux dispositifs numériques institutionnels
- Développement de l'usage des espaces collaboratifs numériques
- Développement de l'utilisation des outils de communication numérique (équipes-élèves-familles)
- Réflexion sur l'équilibre manuels/papiers/numériques
- Consolidation de l'infrastructure informatique (postes, VR, TBI, serveurs...)
- Formalisation des niveaux de veille et de maintenance

Enseignement complémentaire :

Langue et culture régionale : culture bretonne



Degemer mad e bro Mûr ar skol Paul Eluard !

Découvrir la culture bretonne	Créer Etudier	Exposer Editer
<ul style="list-style-type: none">- étude de l'histoire locale- visites de sites locaux- études de motifs celtiques, mandalas- initiation à la langue bretonne- liens avec la Galice (voyage en 4^{ème})	<ul style="list-style-type: none">- peinture sur différents supports (ardoise, toile, papier recyclé façon parchemin...).- étude de l'histoire locale à partir des archives départementales- étude du patrimoine local.	<ul style="list-style-type: none">- finalisation du travail par la création de panneaux d'exposition- diaporama- édition de livres

Horaires hebdomadaires	
Niveau 5ème	1 heure
Niveau 4ème	2 heures
Niveau 3ème	2 heures



Gant ar boan hag an amzer, a-ben a bep-tra e teuer !

Section Sportive : Kayak



- ✓ En partenariat avec le club de canoë-kayak de Mûr-de-Bretagne.
- ✓ 8 à 12 élèves maximum recrutés sur **le niveau 6ème et 5ème.**

Objectifs

- Découvrir une activité sportive peu pratiquée, que la proximité du Lac de Guerlédan et du Blavet valorise
- Permettre aux élèves de s'entraîner régulièrement, tout en suivant une scolarité dans les meilleures conditions
- Permettre aux élèves de la section de **continuer cette activité en club** et de participer aux compétitions

- ✓ Les élèves sont encadrés par un éducateur sportif (Brevet d'Etat d'éducateur sportif).
- ✓ En hiver, ou quand les conditions météorologiques sont défavorables, des activités de pleine nature remplacent la pratique du kayak (travail foncier- course d'orientation- VTT).
- ✓ Suivi des élèves (annotations sur les bulletins trimestriels) et participation aux différents championnats UNSS

ATTENTION

Engagement sur 2 ans : 6ème-5ème

Horaires des cours

8h20 : ouverture du collège



du lundi au vendredi		
➤ 1 ^{ère} sonnerie à 8h25		
8 h 30 - 9 h 25		M 1
9 h 25 - 10 h 20		M 2
récréation		
10 h 35 - 11 h 30		M 3
11 h 30 - 12 h 25		M 4
repas - récréation		
➤ 1 ^{ère} sonnerie à 13h50		
13 h 55 - 14 h 50		S 1
14 h 50 - 15 h 45		S 2
récréation		
15 h 55 - 16 h 50		S 3

mercredi **13h00** :
fermeture du collège
départ des cars

17h00 : fermeture du collège et départ des cars

Cantine, bourses et aides

Les tarifs de cantine 2018 :

Le collège propose 2 forfaits de restauration et des repas au ticket :

Forfait demi-pension 5 jours (DP5) : Forfait obligatoire pour tous les élèves ayant cours tous les jours. Le tarif du repas est de : 2,80 €.

Forfait demi-pension 4 jours (DP4) : Forfait réservé aux élèves n'ayant pas cours le mercredi. Le tarif du repas est de 3,10 €.

Repas au ticket : pour les élèves qui mangent à titre occasionnel. Le tarif du repas est de 4,50 €.

Vous recevrez une facture de cantine par trimestre, aussi appelée « Avis aux familles ».

Les modalités de paiement :

Les familles peuvent s'acquitter de la facture de cantine :

- A la réception de la facture : par chèque, versement en espèces ou par virement

- Par « Prélèvement automatique » mensuel :

Les familles intéressées par ce mode de règlement, doivent remplir et signer le document remis à la rentrée intitulé « Mandat de prélèvement SEPA » accompagné d'un RIB et le remettre à la gestionnaire courant septembre, pour la mise en place du prélèvement automatique, dès le 1^{er} trimestre. Pour information, les prélèvements commencent début Novembre, et se terminent début Juillet. Un échéancier sera distribué aux élèves avec les dates et le montant des prélèvements. A chaque fin de trimestre (Janvier, Avril, Juillet) la notification du montant du prélèvement de réajustement (si besoin) sera distribuée aux élèves concernés.

- Selon un « échéancier personnalisé » : se renseigner auprès de Mme Aurégan, gestionnaire

Les aides accordées aux familles :

- Les bourses des collèves :

C'est une aide accordée par l'Etat sous conditions de ressources. La somme allouée est déduite de la facture de cantine, ou versée à la famille en fin de trimestre, pour les externes.

Un dossier est remis à chaque élève à la rentrée. (même en cas de fratrie)

- Les aides du Département : « Aide à la Restauration » (22) ou « Rest'o Collège » (56) :

C'est une aide accordée par le Conseil Départemental sous conditions de ressources.

Pour le 22, pas de dossier, l'aide est attribuée aux élèves boursiers demi-pensionnaires, selon un barème et déduite de la facture de cantine.

Pour le 56, un dossier par élève et l'aide attribuée est ensuite déduite de la facture de cantine.

- Le fonds social collégien :

C'est une subvention de l'Etat dont dispose le collège pour aider les familles rencontrant des difficultés financières (exemples : aider à payer la cantine, les voyages scolaires, etc ...)

Le dossier est à retirer auprès de l'assistante sociale ou de la gestionnaire (Mme Aurégan). La commission de fonds social de l'établissement se réunit et accorde une aide en fonction des ressources de la famille et des situations d'urgence.

- Le fonds départemental d'aide à la restauration :

C'est une subvention du Département 22, mise en œuvre en parallèle de l'aide à la restauration, qui permet de tenir compte des situations particulières (collégiens allophones, surendettement...) qui n'auraient pu l'être dans le cadre des bourses nationales. Il permet notamment d'accompagner les familles ayant connu un changement de situation.

Le dossier est à retirer auprès de la gestionnaire. La commission d'attribution se réunit au collège en présence du chef de service Education de la Maison Du Département (MDD) et accorde une aide en fonction des ressources de la famille et des situations d'urgence.

F.S.E.

FOYER SOCIO EDUCATIF

Le Foyer Socio Educatif est une association qui a pour but de financer :

- une partie du coût financier des séjours pédagogiques proposés aux élèves
- la participation à différents concours (mathématiques, prix Mangawa...)
- l'achat de jeux pour le foyer, ouvert aux élèves sur le temps du midi.

Pour pouvoir subvenir à ces besoins financiers, le F.S.E. organise différentes actions au cours de l'année : photos de classe, soirée couscous, vente de brioches, tombola... Il reçoit aussi des subventions de certaines mairies et l'argent des cotisations de ses adhérents.

Le montant de l'adhésion au F.S.E. est de 3 € pour l'année scolaire.

L'adhésion n'est pas obligatoire, mais elle permet aux élèves d'accéder au foyer, de prendre part aux décisions du bureau sur les actions à mener, et d'apporter une contribution financière à l'association.

Chacun, personnels de l'établissement, parents et élèves, peut donc devenir membre du F.S.E. en cotisant et participer à l'assemblée générale en début d'année scolaire afin de définir les nouvelles actions à mener.

Etre nombreux à adhérer
c'est permettre de pérenniser l'action du F.S.E.
au sein du collège.

Vie scolaire

- Politique éducative
- Suivi des élèves
- Organisation de la vie scolaire

L'équipe composée de 3 assistants d'éducation (ASEN) est pilotée par un Conseiller Principal d'Education (C.P.E.), conseiller du chef d'établissement et exerçant sous son autorité.

Ses missions sont la surveillance des élèves, la gestion des retards et absences, la gestion des conflits, la formation des délégués, l'animation et l'organisation du temps hors de la classe, le pilotage du Conseil de la Vie Collégienne et le suivi des élèves en lien avec les équipes pédagogiques.

Les Assistants d'Éducation

Présents dans tous les moments hors classe (permanence, self, récréations...), ils veillent au respect des règles et au bon déroulement de ces temps forts de la vie scolaire. Ils proposent une écoute bienveillante en cas de besoin et peuvent également aider les élèves dans leurs apprentissages notamment durant les heures de permanence. Ils sont également les interlocuteurs des familles en cas d'absences ou de retards prévus ou imprévus.

Le Conseiller Principal d'Éducation

Responsable du service vie scolaire, il organise le service des assistants d'éducation et veille à la sécurité des biens et des personnes pendant les temps hors classe. Il veille également à l'assiduité et à la ponctualité des élèves et prévient les situations d'absentéisme.

Les élèves peuvent le rencontrer pour tout besoin ou problème rencontré au collège (difficultés scolaires ou personnelles, conflit avec un camarade, problème de comportement ou d'assiduité, conseil ou écoute). Il est également à la disposition des familles pour répondre à leurs interrogations et faire le lien avec les autres personnels de l'établissement (administration, professeurs, conseillère d'orientation, assistante sociale, infirmière).

Animation

La salle du foyer propose de nombreux jeux à disposition des élèves (dont une table de ping-pong). Chaque niveau peut occuper au moins une fois le foyer durant la pause de midi.

A l'extérieur, le terrain de sports permet d'alterner basket et foot (équipements neufs).

Certains « clubs » peuvent également être proposés. Au programme cette année : belote, initiation au scrabble, chorale, jeux de société, club presse !

Contacts

Par téléphone : 02.96.28.59.02 (Vie scolaire)

Principales caractéristiques du Collège

- ✓ Collège à taille humaine (200 élèves) situé au cœur de la Bretagne, à proximité du lac de Guerlédan, dans un cadre très touristique
- ✓ Collège entièrement rénové
- ✓ Ancrage important dans la vie locale : partenariats avec le club de kayak de Mûr de Bretagne, le comité de jumelage de Mûr de Bretagne (Sarria – Galice), l'amicale laïque, le complexe sportif départemental, des associations, des entreprises locales.
- ✓ Equipe enseignante particulièrement mobilisée pour faire réussir les élèves
- ✓ Equipe éducative complète pour assurer le suivi de qualité et de proximité Club de kayak de Mûr de Bretagne
- ✓ Section sportive kayak en 6ème, 5ème
- ✓ Enseignement complémentaire de culture bretonne
- ✓ Ecole du numérique : 2 salles équipées de 2 X 15 postes (informatique, technologie), CDI et 10 postes, tableau ou vidéoprojecteur interactif dans chaque salle, tablettes numériques
- ✓ Environnement Numérique de Travail et espaces dédiés aux élèves ou aux parents
- ✓ Ouverture culturelle : voyages de découvertes (séjours au ski, en Angleterre et en Espagne) et nombreuses sorties pédagogiques
- ✓ Foyer ouvert sur le temps de midi et pendant les récréations ; activités sur la pause méridienne
- ✓ Association Sportive le mercredi après-midi (activités de sport collectif et activités de pleine nature)

Comment **inscrire** votre enfant au collège ?

- remplir un dossier d'inscription
(Disponible à l'accueil ou sur le site, informations pratiques/ s'inscrire au collège)
- le remettre, complété, au secrétariat : Madame Robin

⇒ Le secteur de recrutement du collège concerne les familles domiciliées sur les communes de :

Caurel
Le Quillio
Merléac
Mûr de Bretagne - Guerlédan
Saint Aignan
Saint Connec
Saint Gelven
Saint Gilles Vieux Marché
Saint Guen - Guerlédan



Attention :

Indépendamment du dossier d'inscription que vous déposez au collège, **vous devez impérativement formuler une demande d'affectation auprès de l'école de votre enfant.**

Si le domicile de votre enfant ne se situe pas dans le secteur de recrutement du collège, il vous faudra faire une demande de dérogation : **le formulaire (volet 2) sera disponible au mois d'avril à l'école de votre enfant.**

02 96 28 50 74

ce.0220032r@ac-rennes.fr

<http://www.college-pauleluard-murdebretagne.ac-rennes.fr>